

Comptes rendus — CA SMAI — 3 juillet 2020

Présents : M. Aussal, J.-F. Babadjian, P. Calka, G. Chapuisat, C. Choquet, A.-L. Dalibard, J. Delon, Y. Demichel, C. Duval, N. Forcadel, O. Goubet, L. Goudenège, T. Horsin, J. Lacaille, C. Lacaux, P.-Y. Louis, S. Mancini, A. Nouy, G. Raoul, C. Rosier, V. Roussier-Michon, J. Stoehr, R. Tittarelli, N. Vauchelet, L. Weynans.

Excusés : M. Lewin, A. Ern, A. Véber.

Note : Suite aux mesures de distanciation physique, ce conseil d'administration s'est déroulé par visio-conférence.

1. Principaux points à l'ordre du jour

Election du nouveau bureau

— Le CA a procédé à l'élection des membres du Bureau pour l'année à venir. Sont élus à l'unanimité pour une durée d'une année au Bureau de la SMAI :

— *Président* : Olivier Goubet,

— *Trésorière* : Simona Mancini,

— *Secrétaire générale* : Anne-Laure Dalibard,

— *Secrétaire générale adjointe aux publications* : Amandine Véber,

— *Vice-président enseignement* : Yann Demichel,

— *Vice-président grand public* : Matthieu Aussal,

— *Vice-président industrie* : Jérôme Lacaille.

Le CA remercie chaleureusement les membres sortants du bureau et du CA pour tout le travail accompli lors de leurs mandatures au sein de la SMAI.

— Dûe à la crise sanitaire et à la difficulté d'effectuer les changements de signature et de passation de mandat, le CA donne son accord pour que l'ancien président, Thierry Horsin, garde sa signature pour les chèques le temps que la passation puisse se faire.

Actions Grand Public

— Cycle SMAI-Musée des Arts et Métiers. Les prochains exposés seront donnés par Lisl Weynans et Jacques Sainte-Marie au mois d'Octobre prochain. Ensuite deux exposés de François Alouges et Roger Lewandowski seront programmés.

— Les conclusions du programme « 1 scientifique - 1 classe : chiche ? » n'ont pu être pleinement établies suite à la crise sanitaire, la SMAI restera donc partenaire de ce programme tant que les conditions d'évaluation du programme ne seront pas réunies.

— La JAM du chaos devrait avoir lieu durant le week-end de la semaine de la science. La question se pose de savoir dans quelles conditions cette semaine d'action grand public se déroulera. Si cette action se tient, le CA a donné son accord pour la soutenir financièrement à hauteur de 2k€.

- La question de conférences grand public virtuelles interactives à distance se pose, vu la période actuelle. Une telle conférence avait été testée en mars dernier dans le cadre du cycle SMAI-Musée des Arts et Métiers.
- En collaboration avec l'IHP et la SFdS, une subvention de 1000€ pour l'organisaion d'un hackaton « 100+1=100 » a été obtenue.
- La SMAI tient à remercier l'équipe organisatrice du CANUM 2020 et la ville d'Evian les Bains pour leur aide dans l'organisation d'un bel événement de médiation grand public, qui devait avoir lieu pendant le congrès.

Point sur les publications

- Appel à projet science ouverte. Le projet *subscribe to open* pour les revues de la SMAI a été déposé. Pour rappel, ce projet propose que les bibliothèques s'abonnant aux revues leur permettent d'être en accès libre à toute la communauté mathématique. À noter que la revue MMNP est déjà passé au modèle *subscribe to open* depuis quelques mois. Il s'agit donc d'un modèle communautaire qui semble faire consensus dans de nombreux pays. Les porteurs de ce projet réfléchissent à mettre en place un comité de suivi ou de pilotage, qui associerait sociétés savantes et représentant-e-s des bibliothèques de mathématiques.
- Renouvellement du Board d'ESAIM Proc : une proposition d'un nouveau board a été remontée au Conseil Scientifique de la SMAI.
- L'intégration dans SMAI JCM du journal IJFV est en cours.

Enseignement

- La SMAI a cosigné avec la SMF et la SFdS une lettre sur les difficultés de l'enseignement à distance.
- Des nouvelles brochures de l'Onisep « Zoom sur les métiers des mathématiques, de la statistique et de l'informatique » sont en cours de finalisation.

Nouvelles des groupes thématiques

- SMAI-SIGMA (par Anthony Nouy)
 - La conférence SIGMA qui devait avoir lieu au CIRM a été annulée.
 - La prochaine grande conférence sera « Curves and Surfaces ».
- SMAI-MAS (par Céline Lacaux)
 - Suite à la crise sanitaire, tous les événements du groupe ont été reportés en 2021.
 - Demande de création d'une liste de diffusion ouverte à toute la communauté des probabilistes et statisticiens sans obligation d'adhésion à la SMAI. Ce point sera à discuter au prochain CA.

Prix Blaise Pascal

Suite à une demande de membres du jury, le règlement intérieur du prix Blaise Pascal a été amendé pour permettre au jury de prendre en compte d'éventuels arrêts de carrière pour la recevabilité des candidatures.

Abonnement AEF

Le CA donne son accord pour le renouvellement de l'abonnement à AEF (2300 € par an, conjoint avec la SIF).

Subvention pour l'APSA.

Le CA donne son accord pour subventionner, à hauteur de 800 €, les journées scientifiques pour les Jeunes Chercheurs Africains en France de l'Association pour la Promotion de la Science en Afrique (APSA).

Congrès SMAI pour les jeunes

Suite à l'annulation de plusieurs conférences, de nombreux jeunes chercheurs (doc, post-doc) n'ont pas eu l'occasion de faire de présentation de leurs résultats. Afin de remédier à cela, une idée est de mettre en place un congrès de la SMAI pour les jeunes. La SMAI va réfléchir à mettre en place un tel congrès en distanciel probablement à l'automne prochain.

Point sur la LPPR

Une lettre cosignée par la SMAI s'inquiète sur les mesures d'urgence mises en place durant la crise sanitaire, qui ne sont pas de très bon augure pour la suite. Dans le projet de loi actuel, plusieurs points soulèvent des inquiétudes, notamment les deux points suivants : les postes en « tenure track », la baisse du financement récurrent des laboratoires. La SMAI reste vigilante sur le devenir de cette loi en accord avec les autres sociétés savantes.

Motion sur les postes

La SMAI déplore le fait qu'un nombre croissant de départements de mathématiques se sont vus imposer des campagnes d'emplois précaires afin de pallier le faible nombre d'enseignants-chercheurs. Ce type d'emploi est généralement mal rémunéré et comporte une charge lourde d'enseignement, il n'est adapté ni aux doctorants ni aux jeunes docteurs qui doivent construire leur carrière. La précarité des titulaires ou futur·e·s titulaires d'un doctorat s'en trouve ainsi accrue contrairement à ce qu'affirment les annonces qui mettent en avant une meilleure reconnaissance des métiers de la recherche en particulier en début de carrière. La SMAI rappelle que les universités françaises ont besoin de postes d'ATER pour les doctorants et de postes de titulaires pour la continuité du service et pour faire face aux nombreuses tâches administratives.

2. Points d'information

Discrimination

Suite au mouvement *BlackLivesMatter*, la SMAI réaffirme sa sensibilité et sa vigilance sur les questions de discrimination au sein de la communauté.

Manifestations grand public

- Le salon CIJM 2020 s'est déroulé virtuellement fin mai.
- La journée « Sciences et Média » est reportée au 29 janvier 2021.

FEM

Le prochain FEM aura lieu le 22/10/2020 mais certainement pas en présentiel suite à la crise sanitaire.

Parité

La SMAI a signé la « Convention d'engagement pour une communication publique sans stéréotype de sexe ».

Prochains C.A. de la SMAI

Le prochain C.A. de la SMAI aura lieu le 9 octobre 2020 à 14h.